

Avril 2021

Bulletin municipal n°4



Permanences de la mairie : uniquement sur rendez-vous

Lundi de 9h à 12h à Saint-Julien Labrousse et mercredi de 14h à 17h30 aux Nonières

Tel : 09 67 20 06 48 (Saint-Julien Labrousse) ou au 04 27 61 34 11 (Les Nonières)

Ecrivez à l'adresse suivante : communication@belsentes.fr

Navettes en bus pour les marchés du Cheylard et de Lamastre.

Mardis semaines paires la **ligne 2** relie Saint-Julien Labrousse à Lamastre en passant par Les Nonières.

Mercredis semaines impaires, la **ligne 3** relie Saint-Julien Labrousse au Cheylard en passant par Les Nonières.

Réservez la veille au plus tard à la Communauté de Communes Val'Eyrieux au 04 75 29 19 49.

Le Code Bar de Saint-Julien Labrousse (09 62 62 61 10)

Le Bar est fermé 24h/24 du fait du protocole sanitaire en vigueur.

Il est possible de commander des pizzas les vendredis et dimanches soirs. Des repas à emporter sont organisés tous les quinze jours. L'épicerie ouvre de 8h30 à 10h tous les jours sauf le mercredi.

L'Art des chemins des Nonières (04 75 30 34 07)

L'épicerie est ouverte les lundis, mardis, jeudis, vendredis de 10h à 13h30 et les dimanches de 10h à 12h.

Réservez votre pain la veille.

Dernière minute : La durée de validité des bons repas ou bons de réduction remis au moment des fêtes est prolongée jusqu'au 14 juillet 2021. N'oubliez pas !

Le mot du Maire

« Distanciel, présentiel, confinement, couvre-feu, gestes barrières » une année de ce vocabulaire que l'on souhaite vite oublier ! Soyons patients encore quelques semaines avec vigilance et responsabilités, et nous retrouverons bientôt une vie plus chaleureuse faite de rencontres et d'échanges !

Cependant, reconnaissons que cette crise a mis à l'honneur la notion de partage et de solidarité pour les plus démunis et l'attraction pour notre territoire rural s'est trouvée renforcée. J'en profite pour souhaiter la bienvenue à tous ces nouveaux résidents venus chercher ici, un nouveau cadre de vie.

Nous avons d'ailleurs, en conseil municipal, décidé d'un important programme de travaux sur des logements pour accueillir ces nouvelles populations.

Nous avons également émis des avis très favorables sur des certificats d'urbanisme pour constructions pour des installations de jeunes. Nous espérons que les services de l'État nous accompagneront dans cette volonté.

Conscient de l'enjeu de l'attractivité de la commune, et dans la maîtrise des dépenses de fonctionnement, le conseil municipal a adopté un budget avec un fort programme d'investissement de 1 800 000€ : pour la remise en état et réhabilitation énergétique de 8 logements locatifs, pour des travaux de voirie avec priorisation sur les routes les plus circulées, pour la sécurisation de nos traversées de village, pour la création d'un espace multisports, pour l'acquisition d'un bâtiment permettant l'extension de l'auberge communale et pour l'installation d'un local pour un artisan pâtissier.

En vue d'un été 2021 festif, les commissions « vie associative » et « vie sociale » ont quant à elles concocté un programme d'animations sur les huit mercredis de juillet et août, en alternance sur les 2 villages. Ces prochains rendez-vous seront articulés autour d'un marché artisanal et du terroir, ils comprendront également des randonnées, des concerts et des cinémas de plein-air, pour le plaisir de tous !

Ce bulletin a été encore une fois rédigé dans des conditions particulières, et, je tiens à remercier les chevilles ouvrières (Hélène, Nadia et Céline) qui, dans la transparence et l'objectivité, ont su relater l'information communale de ces derniers mois.

Dans un cadre plus élargi de réunions et de débats pourra, dans les prochains mois, s'organiser la vie de notre commune de Belsentes.

Soyons optimistes, et gardons l'espoir de jours meilleurs.

Comme le disait Martin Luther King : « Il faut accepter les déceptions passagères, mais conserver l'espoir pour l'avenir ».

Raymond Fayard
Maire de Belsentes

Conseil municipal

Comptes rendus des 3 derniers conseils municipaux
(13 novembre 2020, 30 janvier et 2 avril 2021)

Les comptes de fin d'année :



Budget général :

Fonctionnement

Dépenses : 429 037.45 €
Recettes : 651 705.16 €
Résultat de l'exercice : 222 667.71 €
Résultat antérieur reporté : 306 436.72 €
Résultat de clôture : 529 104.43 €

Investissement

Dépenses : 527 331.01 €
Recettes : 285 901.76 €
Résultat de l'exercice : - 241 429.25 €
Résultat antérieur reporté : 325 723.91 €
Résultat de clôture : 84 294.66 €

Restes à réaliser (solde) : 111 936 €
Excédent de financement : 84 294.66 €
Besoin de financement : 27 641.34 €

Le résultat d'ensemble du budget général présente donc un excédent à reporter de **613 399,09 €**.

Pour information :

- Les dépenses et recettes de fonctionnement sont similaires à celles de 2019
- Sur les dépenses d'investissement : 150 000€ concernaient le remboursement du crédit relais et 100 000€ ont été versés au budget énergie
- Restes à réaliser : fin des travaux de sécurisation au niveau de l'école, mur du chemin de Sérandon, intervention de géomètre experts (dépenses engagées ou marchés signés), etc.

Budget énergie :

Fonctionnement

Dépenses : 3 418.85 €
Recettes : 11 029.10 €
Résultat de l'exercice : 7 610.25 €
Résultat antérieur reporté : 2 840.26 €
Résultat de clôture : 10 450.51 €

Investissement

Dépenses : 36 017.15 €
Recettes : 101 684.00 €
Résultat de l'exercice : 65 666.85 €
Résultat antérieur reporté : 842,00 €
Résultat de clôture : 66 508.85 €

Restes à réaliser (solde) : 68 419.38 €
Excédent de financement : 66 508.85 €
Besoin de financement : 1 910.53 €

Le résultat d'ensemble du budget énergie présente donc un excédent à reporter de **76 959,36 €**.

Demande de subventions sur les travaux d'investissements :

1) Aménagement de la traverse départementale du centre bourg de Saint-Julien-Labrousse

Ce projet est à la fois un projet d'eau et d'assainissement à court terme, mais également de végétalisation et de sécurisation de la traversée du village à moyen terme. Estimé à 240 000€ HT. Le département devrait participer au titre de sa compétence d'entretien de la voirie départementale à hauteur d'environ 50 000€. Le conseil municipal sollicite également des aides auprès de l'Etat et de la Région.

2) Un espace multisport aux abords de l'ancien terrain de tennis

Le terrain de tennis abîmé à St Julien n'est ni esthétique ni bien utilisé. Il est proposé de le transformer en multisports. Cet équipement pourra également être utilisé pour entraînement sportif tant pour les scolaires que pour les clubs, en lien avec l'espace-jeux.

Un devis a été réalisé : 63 000 € HT pour démolition, enrobé, aménagement. Il faut y ajouter le réaménagement des extérieurs : drainage, végétalisation, terrain de boules, aire de pique-nique... En estimant ces prestations supplémentaires à 17 000 €, le total serait de 80 000 HT, pris en charge à 50% dans le cadre du plan de relance de la Région.

Une aide est également demandée dans le cadre de la DETR, ainsi qu'un fonds de concours de 10 000€ auprès de la communauté de communes Val'Eyrieux.

Programme ONF 2021

Afin de préserver et valoriser son patrimoine forestier, la commune a prévu une vente réduite de son bois à hauteur de 800€ en 2021. Cette année sera mise à profit pour nettoyer deux parcelles (de 4,5ha et de 3,5ha) afin de relancer la régénération naturelle. Des travaux à hauteur de 7 500€ HT sont à prévoir, subventionnables à hauteur de 50% par le conseil régional et le conseil départemental.

Le renouvellement du label PEFC (95€) est adopté à l'unanimité.

Le conseil municipal valide conjointement avec l'ONF une convention de pâturage dans l'espace boisé.

Transfert de compétence PLU (Plan Local d'Urbanisme) :

Avant le 31 décembre suivant le renouvellement des conseils municipaux, les communes doivent délibérer pour se positionner sur le transfert de la compétence PLU. Si 25 % des communes de Val'Eyrieux représentant au moins 20 % de la population votent contre le transfert de cette compétence, alors elle est laissée au sein des communes. Le conseil vote à l'unanimité pour que Belsentes garde la compétence PLU.

Subventions aux associations :

Une aide est attribuée aux seules associations ayant exprimé des besoins spécifiques suite aux absences de manifestations.

- **ACCA Les Nonières** : 300€ afin de payer leurs charges fixes liées à leurs locaux.
- **Pétanque Noniéroise** : 120€ pour participer aux frais d'achat de tenues.
- **ABC**, l'association de parents d'élèves : 120€ pour financer les activités des enfants.
- **Les Ateliers Créatifs** : 250€ pour leur investissement dans la préparation des cartes de Noël pour les enfants de la commune.
- **Le Club des Bruyères** : 120€ pour financer leurs activités.

Pas de besoins particuliers pour les autres associations : **Gym Détente, Ateliers du mercredi, N'oeuf de Coeur, Amis des Nonières et Club des Jeunes de St Julien.**

Le conseil remercie les associations des efforts consentis dans cette situation exceptionnelle. Nous souhaitons tous vous trouver le plus rapidement possible !

Aide à l'activité économique :

L'Art des Chemins assure uniquement la cantine pour l'école mais subit une perte, générée par le coût de préparation des repas, non compensée par le restaurant. Afin d'atténuer cette perte, et sans modification du prix des repas, le conseil décide de suspendre les loyers jusqu'à la reprise normale de leurs activités.

De même, il est décidé d'attribuer un dégrèvement de 50% du loyer aux Cabanes de Labrousse, locataires de la commune sur la période de novembre et décembre.

Exonération de redevance pour occupation du domaine public : Le conseil décide de cette exonération pour l'année 2020. Sont concernés : l'auberge (60€), le pizaiolo (78€), la coiffeuse (45€).

Aides aux commerces et aides diverses:

Afin de pouvoir apporter une aide aux commerces (Code-Bar et Art des Chemins), le conseil propose de mettre en place un système de bons de réduction de 10€ pour une personne seule pour 25€ d'achat et de 20€ par famille pour 50€ d'achat. Ces bons seront valables jusqu'au 31 mai 2021, et ils ne sont pas cumulables avec les bons de Noël.

A l'unanimité, le conseil décide d'octroyer une aide à l'antenne des Restos du cœur du Cheylard sous forme de bons d'achat de produits alimentaires d'une valeur de 300€. Cette année, ces bons d'achat seront pris sur le commerce Epiceyrieux partenaire de l'antenne locale des Restos du cœur.

Achat bien immobilier :

Le conseil municipal valide la négociation d'achat du bien immobilier composé d'un bâtiment contigu au commerce l'Art des Chemins ainsi que des parcelles de terrain situées après le cimetière au prix global de 18 500€ et charge M. le maire de la signature de l'acte avec les propriétaires, M. et Mme Blache Jean-Paul.

Budget 2021 :

Cette année encore, le conseil municipal a décidé de reconduire à l'identique les taux d'imposition des taxes du foncier bâti et non bâti, soit 20.03% pour le foncier bâti et 95.96% pour le foncier non bâti.

Sur cette base-là a été établi le budget 2021, avec le souci de maîtriser les dépenses de fonctionnement tout en maintenant le niveau de qualité des services rendus aux habitants.

Budget de Fonctionnement : Cette stabilité se retrouve dans le montant de nos dépenses, (450 000€) soit une progression de 2.8% par rapport à 2020. Cette augmentation de 12 000€ par rapport à 2020 s'explique principalement par 4 000€ de recettes non recouvrées pour des loyers impayés en 2014-2015, 4 000€ de frais de personnel pour des heures supplémentaires de secrétariat et 4 000€ sur les bons de Noël et les bons d'achat qui n'ont pas pu être payés en fin d'année.

Concernant la part des recettes nettes de notre budget de fonctionnement, elles sont en augmentation de 15 000€ passant de 520 000€ à 535 000€.

Les principaux postes de recettes de ce budget sont les ressources fiscales pour 215 000€, les dotations pour 170 000€ et les revenus des immeubles et les participations pour 125 000€

Budget d'investissement : Ce budget est établi en recettes par les 85 000€ de capacité nette d'investissement (différence entre nos recettes et nos dépenses de fonctionnement) auquel se rajoute l'excédent de fonctionnement antérieur reporté de 501 000€. D'autres recettes viennent compléter ce budget investissement notamment les subventions des différents organismes (540 000€), le remboursement de TVA (250 000€), l'excédent antérieur du budget d'investissement (84 000€), des cessions de terrain (50 000€) et des remboursements d'assurance (46 000€)...

Les travaux d'investissement de ce budget 2021 :

- Restes à réaliser sur nos programmes antérieurs 172 000€ (mur, sécurisation autour de l'école, nouvelle mairie...)
- Travaux de voirie pour 100 000€
- Multisports et aire de détente pour 96 000€
- Aménagement traverse du village de St Julien 290 000€
- Remplacement épareuse pour 20 000€
- Acquisition bâtiment pour 22 000€

- Aménagement local pour atelier pâtisserie 30 000€
- Travaux sur clocher pour 5 000€
- Remise en état logement les Tilleuls 96 000€
- Réhabilitation et rénovation énergétique des logements ex ADIS pour 900 000€

Tous ces programmes pourront être réalisés en fonction de l'attribution des subventions et pour l'aménagement de la traverse de St Julien en fonction de l'avancement des travaux des réseaux d'eau et d'assainissement qui sont gérés par la communauté de communes Val'Eyrieux.

Ce budget d'investissement important (1 805 000€) sera à réaliser sur 2 exercices budgétaires, l'équilibre a été obtenu avec une ligne d'emprunt de 180 000€ et sans augmentation de la pression fiscale.

Nouvelle organisation de traitement des déchets



La gestion des déchets réalisée par le SITCOMSED a connu des changements depuis 2019.

Les nouvelles collectes ont permis de mieux les trier et de faire des économies. Le taux de la taxe ménagère est passée de 14,45% en 2019 à 13,17% en 2021.

C'est un premier pas. Le compostage pour les déchets verts et de cuisine se développe (vente de composteurs à la déchetterie).

La collecte des encombrants se fera sur demande auprès du SITCOMSED à partir du mois de juin et commencera au mois de septembre.

A St Julien Labrousse, la mise à disposition de bennes, comme cela se faisait jusqu'à maintenant, n'est plus possible car leur accès libre pose trop de problèmes (consignes de tri non respectées, vol de déchets, chargements intransportables).

Aux Nonières, l'employé communal n'assurera plus la collecte chez les habitants.

Désormais la collecte sera faite directement chez les particuliers par les agents du SITCOMSED sur rendez-vous.



Ils pourront se déplacer deux fois par an pour un même foyer.

Pour plus d'information rendez vous sur le site www.sitcomsed.fr ou téléphonez au 04 75 29 34 38.

MODIFICATION HORAIRES D'OUVERTURE DE LA DÉCHÈTERIE DU CHEYLARD

**OUVERTURE 49 H/SEMAINE
DU LUNDI AU SAMEDI**

1070 ALLÉE DES VERGERS - ZI LA PALISSE - 07160 LE CHEYLARD

Lundi	8 h - 12 h / 14 h - 18 h
Mardi	8 h - 12 h / 14 h - 18 h
Mercredi	8 h - 12 h / 14 h - 18 h
Jeudi	8 h - 12 h / 14 h - 18 h
Vendredi	8 h - 12 h / 14 h - 18 h
Samedi	8 h - 12 h / 13 h - 18 h

Panneaux photovoltaïques et transition énergétique



Après l'installation concluante en 2017 de panneaux photovoltaïques sur le bâtiment de l'école par l'ancienne commune des Nonières, le nouveau conseil municipal de Belsentes s'est engagé dans un programme d'équipement de 3 nouvelles toitures. Ce projet s'inscrit dans une démarche de développement durable et de production d'énergies vertes. Il permet de produire chaque année, l'équivalent de 65 MWh, soit plus de 60% de la consommation électrique de l'ensemble des bâtiments communaux et de l'éclairage public.



D'autres réalisations ou projets viennent compléter les efforts de transition énergétique engagés par la commune :

- Une chaufferie au bois déchiqueté réalisé en 2001 qui alimente 4 logements, le gîte d'étape, les chambres d'hôte et le commerce sur le village des Nonières.
- Panneaux thermiques pour l'eau chaude sanitaire pour 5 logements, le gîte d'étape, les chambres d'hôtes et le commerce.
- Rénovation énergétique de 6 logements et un projet pour 6 nouveaux logements cette année.

Ces programmes de rénovation énergétique de tous les bâtiments communaux permettent de diminuer les charges de chauffage et d'installer durablement des familles dans des logements confortables et à des tarifs raisonnés.

Les recettes générées par ces programmes assurent l'autofinancement des travaux et dégagent pour la commune des recettes importantes.

Ces engagements de la commune ont été salués récemment par le sénateur (Mathieu Darnaud) et le conseiller régional (Olivier Amrane) lors de leur visite des chantiers : « *Vous êtes une commune pionnière à l'échelle départementale et régionale, innovante par le fait d'avoir fusionné, innovante par vos choix en termes d'énergie. En effet, vous proposez des logements qui ne sont pas des passoires thermiques, et, en terme de production d'énergie et d'isolation, cela joue le jeu de la relance économique verte* ».



Tous ces projets sont réalisés avec le soutien technique du Syndicat Départemental d'Energies de l'Ardèche (SDE07) et par une entreprise ardéchoise reconnue dans son savoir-faire au plan régional, l'entreprise ID Solaire basée à Prades au sud ardèche.

Fiche technique :

- 4 toitures équipées pour une surface de panneaux de 325m²
- 65 MWh de production d'électricité par an représentant 60% de la consommation annuelle des bâtiments et de l'éclairage public
- Coût global des 4 projets 140 000€ financés par 100 000€ d'emprunt et 40 000€ en subvention
- Coût de fonctionnement annuel (emprunt et maintenance) : 6 500€
- Recettes de fonctionnement (vente d'électricité) : 12 000€

AMENAGEMENTS ET SECURISATION DE NOS VILLAGES



Un chantier se termine: aux abords de l'école, dès la fin du mois d'avril les travaux de chaussée vont être entrepris. Les marquages au sol, la limitation de vitesse à 30km/h dans tout le village et la pose de radar pédagogique viendront achevés cette opération de sécurisation et d'aménagement.



Un projet avance: En coordination avec les travaux d'assainissement et d'eau potable programmés par la communauté de communes Val'Eyrieux, la commune s'est engagée dans une étude d'aménagement du village de Saint Julien. Dans cette étude, la commune s'est accompagnée des services des routes du département et des conseils du paysagiste, et a été retenue dans le programme départemental de fleurissement participatif initié par le CAUE de l'Ardèche (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement).

Deux réunions sur place avec des représentants de la population ont permis de définir les principes d'aménagement.

Par anticipation aux prochaines réalisations, 2 hangars situés à l'arrière de l'église ont été détruits, et avec l'élague de l'arbre situé à proximité la vue sur le chevet de l'église (partie postérieur externe du chœur) a été dégagée

MULTISPORTS :

Afin de conforter l'espace sportif et de détente autour du terrain de football, le conseil a décidé de reprendre l'espace inutilisé par l'ancien terrain de tennis.

Un aménagement cohérent de cet espace intégrera autour d'un terrain multisports, un coin détente avec terrain de boules, tables de pique-nique et table de ping-pong, ainsi qu'un espace vert et arboré. Cet espace est pensé comme un lieu de rencontre familial, intergénérationnel et convivial permettant ainsi de répondre aux besoins de la population et également des sportifs et des scolaires.



LA VIE DE L'ÉCOLE



L'école travaille sur le développement durable et nous présente ses actions.



L'ABC nous régale !

L'association ABC a mis en place sa toute nouvelle opération dans le but de trouver des fonds pour les projets de l'école. Elle souhaite également par cette action aider les restaurateurs locaux qui doivent s'adapter à une situation inédite. « **Au Bonheur Culinaire** » a vocation à se renouveler tous les mois en proposant des plats à emporter. En mars les pizzas confectionnées par le restaurateur du Domaine de Sella étaient à l'honneur ! Dans les prochains mois, l'Art des Chemins s'associera à l'ABC pour proposer un nouveau plat.

AVIS DE RECHERCHE :

Les enfants de Belsentes sont à la recherche d'une ou plusieurs assistantes maternelles pour les accueillir quand Papa et Maman sont au travail.

Si participer à leur confort et leur bien-être vous tente, n'hésitez pas, contactez le Relais d'Assistants Maternelles (RAM) de la communauté de communes Val'Eyrieux. (04 75 64 17 65 ou accueil@valeyrieux.fr)



ASSOCIATIONS

La situation sanitaire s'étant améliorée dans notre pays pendant l'été 2020 après deux mois de confinement, les associations ont pu reprendre en début d'automne une partie de leur activité à condition de respecter le protocole établi par leur fédération.

Le rebond de l'épidémie à l'automne et le confinement, ont malheureusement mis fin à cette reprise.

Certaines activités de plein air ont pu continuer à s'exercer, telle que la chasse pour les **ACCA** des 2 villages. Le club local de football, **ASSJC**, pour lequel l'utilisation de vestiaires communs ainsi que la buvette étaient interdits, a dû cesser toutes activités y compris les entraînements.

Que dire des activités en intérieur, celles qui rassemblent pour quelques heures de manière régulière des personnes qui, outre le plaisir de se rencontrer, ont pour objectif commun d'exercer une activité qui les passionne. Je pense :

- aux dames des **ATELIERS CREATIFS**... elles ont cependant été sollicitées par le Père Noël pour la composition des cartes qui accompagnaient les bons cadeaux de Noël adressés aux enfants de la commune,
- à nos aînés du **CLUB DES BRUYERES** à la bonne humeur communicative, qui ne viennent plus faire leur partie de cartes ou autres jeux de société un mardi sur deux,
- à nos sportifs de **GYM DETENTE**, certes pas en panne d'activité, mais à qui doivent manquer ces moments de chaleur humaine, aux membres
- et aux bénévoles de **N' OEUF DE COEUR**, qui ont malgré tout pu s'investir dans une nouvelle organisation du Téléthon.



En ces temps d'épidémie persistante, les festivités habituelles dans le cadre du Téléthon, n'ont pu être organisées normalement début décembre 2020. La vivacité, l'énergie et l'enthousiasme des équipes qui s'en occupent habituellement ont cependant permis d'honorer ce rendez-vous traditionnel et une partie des engagements en faveur de cette belle cause.

Un premier vide grenier, avec vente de gâteaux et douceurs, a été assuré le **19 octobre** sur les Nonières en partenariat avec l'association Gym Détente, la mairie et toutes les bonnes volontés.

La vente de caillettes, habituellement début décembre, a été reportée **au 9 janvier 2021**.

L'organisation de cette opération impressionnante, mobilise une bonne vingtaine de personnes et s'étale sur plusieurs jours. Les jardiniers assurent tout d'abord la récolte des blettes puis les cuisiniers sollicitent et gèrent les réservations auprès des habitants, évaluent le poids de la viande à commander, ainsi que la quantité de blettes et autres composants. **1626 caillettes** ont ainsi été confectionnées cette année. S'y rajoutent **340 saucisses** et **55 pâtés**... Les bénévoles qui officiaient à la salle des fêtes de Saint Julien (associations N' Oeuf de Coeur et Gym Détente, Les Randonneurs des Boutières du Cheylard et des associations de Saint Prix) n'ont pas chômé !



En effet il aura fallu 315 kilos de viande et 6 kilos de foie de porc, 81 kilos de blettes, 55 oeufs et 5 litres de lait sans oublier l'assaisonnement (sel et poivre) et le tout orchestré par Maxime et Christophe.

Un deuxième vide grenier s'est également tenu **le 9 janvier** aux Nonières avec une belle vente de gâteaux, vin chaud et café pour se réchauffer, avec là aussi la participation des bénévoles cités ci-dessus. Dans l'ancienne salle de la mairie étaient exposés de nombreux vêtements et objets (vaisselle, bijoux fantaisie etc..) qui pour certains ont trouvé preneurs. Quelques objets fournis par l'organisation du Téléthon étaient également à la vente, complétée par une tombola assortie de nombreux lots.



Un circuit de randonnée d'environ 5 km, balisé par l'association des randonneurs, était proposé autour du village et a attiré une soixantaine de personnes, venues malgré le froid et créant ainsi une ambiance chaleureuse.

L'ensemble de cette manifestation ainsi que la mobilisation et la générosité des habitants salués par **Pierre-Yves Chavanon**, coordonnateur départemental du Téléthon, venu spécialement pour l'occasion, a permis de récolter plus de **7 000 euros pour cette cause humanitaire**. Les fonds recueillis qui servent à la base pour la recherche de traitements sur les maladies génétiques neuromusculaires, sont également utilisés pour la recherche sur d'autres maladies génétiques rares. Grâce aux sommes collectées, la recherche avance. Un petit ardéchois a récemment pu bénéficier d'un traitement issu de cette recherche.

BOITE A LIRE... BOITE A LIVRES ...



L'envie de partager, d'échanger sans raison, sans argent, le besoin d'une richesse sans accumulation, portent beaucoup de projets dans les villes et villages.

Des armoires, vitrines, cagibis, petites baraques colorées, d'anciennes cabines téléphoniques apparaissent au coin des rues.

Sur notre commune ce sont les livres qui sont à l'honneur. Tout prochainement, un point livres sera à disposition à côté du lavoir de Saint-Julien. Chacun pourra emprunter, lire, garder, rendre ou déposer une lecture qu'il aura aimée et voudra faire partager à d'autres.



Beaucoup ont aussi remarqué l'ancien frigo, détourné par les « Ateliers du Mercredi », en contre-bas de la mairie au départ de la Dolce Via.

BIBLIOTHEQUE : Désignation du Prix des Prix 2020 à la bibliothèque de Belsentes

En septembre, 12 lecteurs intéressés par cette manifestation, se sont réunis à l'Auberge L'Art des Chemins. Parmi sept ouvrages primés lors de la rentrée littéraire 2019, choisis par la directrice de la médiathèque du Cheylard, nous devons classer les 3 premiers. Ce scrutin à main levée a généré des échanges nombreux, animés et intéressants. Le vainqueur, **Jean-Paul Dubois** pour son livre : « Tous les hommes n'habitent pas le monde de la même façon », a obtenu un score très élevé. La bibliothécaire de sa plus belle plume lui a fait part de notre vote. Celui-ci, a pris la peine de localiser notre commune sur internet et nous a fait une très agréable réponse. Je me permets de vous conseiller cet ouvrage, d'un auteur si sympathique..

Sélection Prix des Prix 2021

La sélection pour le Prix des Prix Val'Eyrieux 2021 comprend les sept ouvrages ci-contre :

Si vous souhaitez intégrer le comité de lecture, qui, à partir de cette sélection, élira « le Prix des Prix VAL'EYRIEUX » en septembre 2021, vous pouvez demander ces ouvrages ou d'autres par téléphone à Martine Fayard 0676214769 ou Hélène Fischer 0609974134.

Les points attribués à chaque ouvrage par chacun des lecteurs de Belsentes viendront se rajouter à ceux attribués par les lecteurs des 3 médiathèques de Val'Eyrieux (Le Cheylard, Saint Agrève et St Martin de Valamas).



JARDINS PARTAGES

Dans l'ancien jardin situé en dessous de l'église de St Julien sera proposé un « jardin partagé ».

Un jardin partagé est un espace cultivable implanté sur un terrain public ou privé, conçu, construit et entretenu par des habitants du village, pour leur propre bénéfice et pour une consommation personnelle par le biais d'un organisme gestionnaire (ici la mairie). Ce terrain sera divisé en petits lopins et régi par une convention de bonne utilisation.

Si vous souhaitez réserver une parcelle, inscrivez-vous auprès de la mairie.

LES AMIS DU CALVAIRE de St Julien précisent que la statue du Christ a été dépendue et transportée à La Gravière par Jean et Maxime, très investis dans cette opération. Ils se sont chargés de faire effectuer le travail de nettoyage par sablage de cette statue abîmée, avant de la confier aux bons soins de la doreuse.

BIEN ETRE DE NOS ANIMAUX

Sensible à la cause des animaux, Colette DARTOIS s'est engagée bénévolement auprès de la SPA de Valence. Elle nous sollicite pour collecter des croquettes pour chats, des boîtes de pâté, de vieilles couvertures, des oreillers, des édredons utiles à la confection de refuges douilletts pour les animaux accueillis par l'association. Vous pouvez les remettre à Colette aux Nonières ou au salon de coiffure de La Palisse au Cheylard. Alors à vos dons !

Pour information : l'identification des chats (par puçage ou tatouage) n'était jusqu'à présent imposée qu'en cas de cession (don ou vente de son animal). Un décret du 18 décembre 2020 prévoit désormais que la simple détention d'un chat de plus de 7 mois doit faire obligatoirement l'objet d'une identification, comme c'était déjà le cas pour les chiens de plus de 4 mois. Le non respect de cette loi fait l'objet d'une contravention de 750 euros. Pour le bonheur et le bien être de vos animaux de compagnie, pensez aussi à les faire stériliser afin d'éviter leur prolifération.



VIE DES COMMERCES

Du cochon à St Julien !



En septembre 2020, entre deux périodes de confinement, le **Code Bar** à St Julien-Labrousse nous a proposé un repas festif et campagnard avec au menu un **cochon grillé**.

Afin d' être prête à être dégustée pour le repas de midi, la bête était déjà, aux petites heures, sur la broche qui tournait lentement sous la surveillance attentive du chef cuisinier, en répandant son fumet alléchant au dessus du village.

Lorsqu' elle fut cuite, Blanche et le chef se sont chargés de l'extraire de la broche et de la découper. La viande, cuite à point et excellente, était accompagnée de frites, ce qui ne gâchait

rien. Le traditionnel éclair concluait le repas ! Le service a été fait avec l'aide de Melline, toujours souriante. De nombreux habitants avaient répondu présents à l'appel de ce menu prometteur et de ce moment de convivialité, devenu trop rare depuis quelques mois.

Apéro et repas se sont déroulés en extérieur, dans la bonne humeur et avec toujours le même plaisir de se retrouver, tout cela dans le respect des mesures sanitaires en vigueur.

L'Art des chemins maintient le cap !



Après une saison estivale riche lors de laquelle les touristes ont été fort nombreux, l'Auberge a dû faire face aux restrictions liées au second confinement. A partir de mi-octobre, le bar et le restaurant des Nonières ont dû fermer. L'épicerie et la cantine continuent cependant de fonctionner. Les horaires ont été réduits pour le dépôt de pain et la petite épicerie. Ce service a été maintenu cinq jours par semaine.

La cantine reçoit de 26 à 34 enfants tous les jours d'école.

L'Auberge a également proposé des plats à emporter à plusieurs reprises. La formule de Noël confectionnée a eu un franc succès avec plus de 65 parts vendues. Stéphane nous a

proposé deux menus festifs, élaborés par son excellent cuisinier Jean Philippe, également compositeur et musicien... Si nos papilles ne sont pas en reste, il faudra patienter pour réentendre les discussions au bar ou les confidences en plus petit comité autour des tables. Il faudra aussi patienter un peu pour que la musique soit de nouveau de la partie et nous rassemble généreusement.

REMERCIEMENTS :



- **De Stéphane** qui tient à remercier particulièrement M. le maire et le conseil municipal pour leur soutien dans les mesures d'aide prises afin que l'auberge puisse rouvrir dans les meilleures conditions possibles.
- **A Menuiserie Sérillon** pour sa participation bénévole à la mise en place des décorations de Noël.
- **A Serge** pour son accompagnement et ses précieux conseils dans l'utilisation et l'amélioration du site internet de la commune.

VIE A BELSENTES

REFLEXIONS SUR MA VIE DEPUIS LE 16 MARS 2020

« C'est difficile de ne pas voir grand-monde. Ma famille me manque, les loisirs aussi. J'aimais bien l'atelier créatif mais les activités n'ont pas repris. Heureusement que je peux encore faire des promenades, aujourd'hui je suis allée jusqu'à Chareyre. »

Jeanine

« Le 13 mars 2020, je quittais mon travail. Il fallait rester chez soi mais ce n'était pas des vacances. Ce pouvait être comme un abandon. Il fallait de loin tisser et retisser les liens. Il fallait faire, inventer de nouvelles mécaniques pour que tout ne se fige pas, pour qu'on ne se perde pas les uns les autres. Je téléphonais, j'écrivais, répondais aux sollicitations. Et c'était aussi joyeux de se soutenir, d'essayer de porter le monde tous ensemble dans cette tempête incompréhensible. »

Nadia

« Je tiens d'abord à dire qu'elle est celle d'une privilégiée de part mon statut de retraitée. En effet, au premier confinement le calme et la paix qui règnent dans notre commune me faisaient un peu mieux supporter la pression du mal jusqu' alors inconnu qui nous a percuté de plein fouet sans presque crier gare (ou nous n'avons pas su voir les signaux). Circulation à grande vitesse d' un virus potentiellement meurtrier, pas de masque, ni gel pour s'en protéger, nous étions confinés, mais nous avions la nature pour nous.

Nos pensées sont allées aux "sacrifiés" qui auraient peut être eux aussi préféré rester confinés, mais qui allaient courageusement au travail. Nous avons applaudi les personnels soignants, soutenu dans nos coeurs les efforts de tous ceux qui travaillent pour le bien être des autres, sans que leur travail soit reconnu, on se demande bien pourquoi. Quelqu'un a dit un jour "qu'il n'y a pas de sot métier". Cette épidémie nous l'a bien prouvé.

Le premier déconfinement avec une moindre circulation du virus a permis un certain relâchement. Nous étions si heureux de souffler un peu, de nous retrouver. Les animations dans nos villages, dans le respect des consignes sanitaires, ont réussi à colorer notre quotidien. Chacun l'a bien compris car nous n'avons pas boudé les fêtes.

Le deuxième confinement, moins strict dans ses contraintes (je l'ai ressenti comme cela, peut être à tort) mais plus lourd à supporter car la situation qui se reproduit encore et s'éternise, est devenue plus pesante avec toutes les informations contradictoires qui sont livrées chaque jour de toutes parts et le vaccin salvateur qui existe mais qui tarde à arriver.

Justement faisant partie de la "tranche noire" des 65-75 ans pour laquelle la vaccination n'est pas encore tout à fait prévue, on nous parle d'avril, puis de mai...je me sens tout à coup moins privilégiée. Comme quoi, chacun ses priorités, mais je reste optimiste puisque l'on nous promet la victoire sur cette épreuve, qui aura donné à réfléchir. »

Hélène

« Les cours de musique en visio n'ont pas toujours été faciles à mettre en place (contraintes techniques, emploi du temps, disponibilités et motivation des élèves,...) mais nous avons réussi à garder le contact et continuer à faire de la musique. Bien évidemment, il a fallu chercher et proposer aux élèves de nouvelles manières de faire et d'apprendre, réfléchir à une pédagogie adaptée à cette situation exceptionnelle. Mais la plupart des élèves ont été présents et assidus, malgré la frustration de ne pouvoir jouer véritablement comme dans un cours traditionnel, ainsi que le manque de séances d'apprentissage en groupe qui reste l'objectif principal de chacun. La reprise des cours en présentiel avec les plus jeunes a été une véritable libération et j'ai ressenti une motivation décuplée pour faire de la musique ENSEMBLE. »

Jean Philippe de l'Ecole de Musique

BREVES SANS COMPTOIR

La "brève" est à la base un style journalistique, qui comme son nom l'indique, consiste à donner des informations en quelques mots seulement. Plus près de nous, les "brèves de comptoir" sont ces réflexions que nous échangeons au quotidien sur la vie de tous les jours, et sur des sujets divers ou dans l'air du temps, souvent aux comptoirs des bars et bistrots, mais aussi lors de nos diverses rencontres. Elles laissent une large place au simple bon sens. Par les mauvais temps qui courent, l'on pourrait parler, malheureusement, et sans ironie pour nos amis aubergistes, ou cafetiers que nous aimons beaucoup, qui sont violemment secoués par l'actualité sanitaire et qui nous manquent, de "brèves sans comptoirs".

En voici quelques unes recueillies sur le vif :

"Avec ces masques, on ne s'entend plus!" - "Avec ces masques, on ne se (re)connait plus" - "Avec le Covid, c'est compliqué, tout est compliqué" - "Vivement que ça s'arrête, et qu'on puisse reprendre une vie normale"

Egalement entendu à la porte d'un commerce du Cheylard où s'étirait une file d'attente de clients attendant de pouvoir rentrer : *"Ici c'est comme au confessionnal, il faut faire la queue"*.

La meilleure pour la fin, entendue sur un parking un peu avant le 1er déconfinement : *"On va reprendre le travail, mais comment on va faire à midi pour l'apéro avec ces masques"*.

LES MERCREDIS DE BELSENTES

Les voyants sont au "Vert" concernant la fréquentation de touristes en Ardèche pour l'été 2021. Surfant sur la vague des bons chiffres de l'été 2020 qui a vu sur Belsentes l'arrivée massive de vacanciers attirés par le calme et la beauté des nos paysages ardéchois et aussi la publicité pour la "Voie Douce", la municipalité a décidé de se doter d'un point supplémentaire d'attractivité. Les "Mercredis de Belsentes" proposeront une fois par semaine pendant les deux mois d'été un certain nombre d'activités ouvertes à tous.

Marchés tous les mercredis de juillet et août, 4 randonnées étalées sur les deux mois dont les circuits pourront être élaborés par les bénévoles mais aussi par les habitants qui souhaiteraient proposer un itinéraire. Certaines pourront être des balades contées au cours desquelles de la poésie pourra être lue. 4 concerts répartis sur les deux auberges de Belsentes avec 4 groupes aux répertoires variés (reprise de chansons françaises ou étrangères, des compositions, de la pop, du rock, des duos, des jeunes musiciens et d'autres plus chevronnés. 2 "Ecran Ciné" compléteront ce programme ambitieux qui devrait satisfaire des plus petits aux plus grands, les vacanciers venus de loin mais aussi les habitants de la commune restés sur place.

Réservez vos soirées !

		SAINT JULIEN				LES NONIERES			
		Marché	Rando	Concert	Ecran	Marché	Rando	Concert	Ecran
J U I L L E T	7	17 - 22h		DUO X Y					
	14					17 - 22h			
	21	17 - 22h							
	28					17 - 22h		ENHAR MONIE	
A O Û T	4	17 - 22h		ADN					
	11					17 - 22h			
	18	17 - 22h							
	25					17 - 22h		RAPPEL	

DETENTE

NOS SENTES

Depuis le 1er janvier 2019, Les Nonières et Saint Julien Labrousse ont fusionné, créant Belsentes.

Belles sentes, beaux sentiers...

Le nom de notre nouvelle commune reflète notre réalité de randonneurs jamais lassés!

Au détour des sentes, nous découvrons un point de vue, une végétation typique, de jolies maisons de pierres; ailleurs encore les troupeaux, le façonnage agricole ou forestier, fruit du travail des Belsentais.

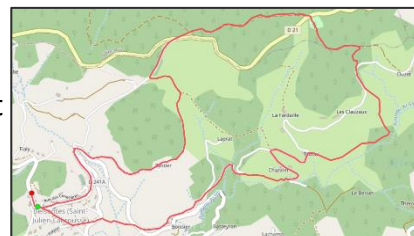
Marvellous Pais

Ils nous manquent, nos printemps de la randonnée du 1er mai, nos cheminements entre amis.

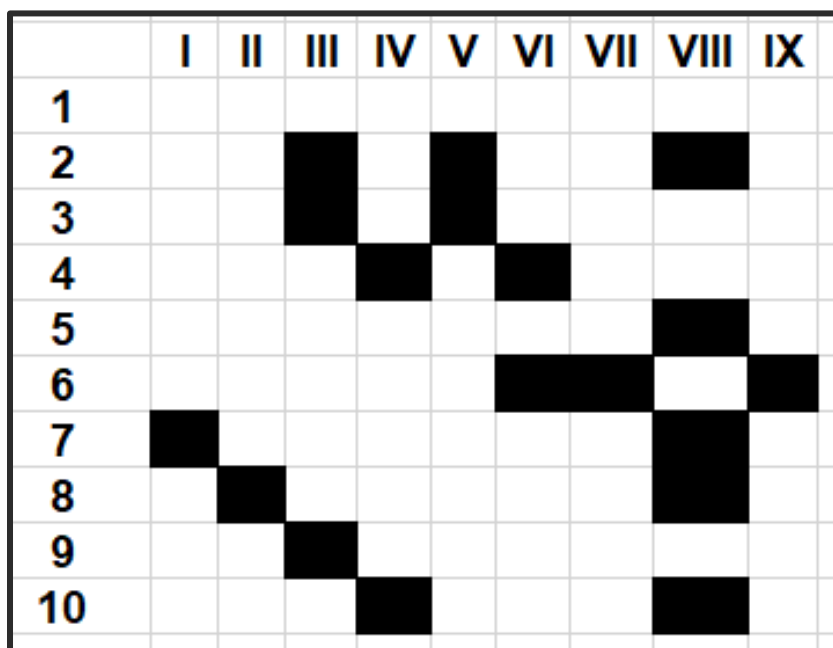
Peut-être en juillet-août pourrions-nous balader en groupes à nouveau et partager de bons moments?

Alors nous cheminerons une fois encore, à Chazalet, Bastier, les Buis...ou encore à Cessouan, ou bien dans le tunnel des Nonières, en venant de Saint-Prix, usant nos godillots sur la Dolce Via.

A bientôt sur les sentes, les amis.



MOTS CROISES



horizontal

- 1 On y trouve des cabanes labroussaises perchées
- 2 Initiales de notre république ; sigle anglais de l'Union
- 3 Unité Fonctionnelle médicale ; inscrit
- 4 Ce que tu es en train de faire ; possessif
- 5 S'ils sont faux, ils s'appellent robiniers
- 6 C'est un relief ; préposition
- 7 Monuments verticaux
- 8 Souillée
- 9 Théâtre japonais ; entre dans le nouveau nom de notre commune
- 10 Petits cours d'eau ; points cardinaux

vertical

- I Un des serres de Belsentes ; un parc rural bien protégé
- II De tourisme ou notariaux ; donne le choix
- III Terrains débroussaillés
- IV Elle peut être « douce » ; Belsentes en bas
- V Pic d'activité d'essaims d'abeilles
- VI Monnaie japonaise ; un allemand
- VII Village du sud ardéchois ; ville de naissance de Brassens
- VIII Plat de base au Mali ; préposition
- IX Réfutant
- X Matière pesante

Chaleureux remerciements à tous ceux qui ont participé à la rédaction de ce bulletin municipal.

Vous pouvez également retrouver ce bulletin sur le site belsentes.fr et pour les prochaines éditions, si la version numérique a votre préférence, merci de nous en informer.